

## Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)

### VIGIE EN SANTÉ DES VOYAGEURS Correction en date du 23 janvier 2012, vol. 13, no 2

#### RECOMMANDATIONS POUR LES DESTINATIONS SOLEIL

#### ÉTATS DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS :

À l'approche de la haute saison touristique, le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV) rappelle aux intervenants en santé-voyage ces recommandations concernant les voyages en région tropicale. Il est important de s'assurer que les voyageurs reçoivent des informations complètes avant leur départ.

- 1- Mise à jour de la vaccination de base (p.ex. diphtérie-coqueluche, tétanos, rougeole) selon les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec et du Guide d'intervention santé-voyage. Il est à noter que la dose de rappel du vaccin contre la poliomyélite chez les adultes **n'est pas recommandée** pour un séjour dans une station balnéaire (Cuba, Mexique, République dominicaine, etc).
- 2- Les autres mesures préventives telles la vaccination contre les hépatites A et B, les précautions concernant l'eau et les aliments, une prescription d'antibiotiques en autotraitement de la diarrhée infectieuse des voyageurs, les mesures de protection personnelle contre les piqûres de moustiques, la prévention des ITSS, etc. font aussi partie du *counselling* à donner aux patients.
- 3- Bien évaluer le risque de paludisme (malaria) à destination ; des changements significatifs concernant la chimioprophylaxie contre la malaria seront inclus dans la prochaine mise à jour du Guide d'intervention en Santé Voyage.

Pour certaines destinations soleil, voici les nouvelles recommandations du CCQSV qui sont effectives dès maintenant:

#### PALUDISME

##### Mexique :

##### Situation

Globalement, la transmission est faible et avant tout rurale. Quatre-vingt (80 %) des cas sont concentrés dans les états de Chiapas et d'Oaxaca. Quelques cas sont rapportés dans les zones rurales des états de Chihuahua, Sinaloa et Nayarit. Le risque dans les grandes stations balnéaires des états de Chiapas et d'Oaxaca est presque nul, mais plusieurs petites stations balnéaires très populaires sont situées en zones rurales. Le risque dans ces zones, bien que légèrement plus élevé, ne justifie pas de chimioprophylaxie pour de courts séjours (7 jours ou moins). Des mesures de protection contre les piqûres de moustiques sont suffisantes. Une approche individualisée est recommandée.

##### Recommandation :

*P. vivax*: 100%.

Prophylaxie : chloroquine dans les états de Chiapas et d'Oaxaca pour certains voyageurs.

## **Panama :**

### Situation

Transmission surtout dans les provinces à l'est du Canal vers la frontière avec la Colombie (province de Darien et province de Panama à l'est du canal). Le risque est très faible dans les provinces de Bocas Del Toro, Ngöbe-Buglé, Chiriqui, Veraguas, Colon, Coclé et Kuna Yala (San Blas) et ne justifie pas de chimioprophylaxie. Pas de risque à Panama City ni dans la Zone du Canal.

Résistance à la chloroquine dans les provinces à l'est du Canal.

### Recommandation

*P. falciparum*: moins de 1 %.

Prophylaxie:

- médication pour zone de résistance à la chloroquine pour la province de Darien et la province de Panama à l'est du canal;
- mesures de protection contre les moustiques pour les autres provinces à risque.

## **République dominicaine :**

### Situation

Présence dans les zones rurales de tout le pays. Le risque existe principalement dans les provinces frontalières avec Haïti: Dajabon, Elias Pina et San Juan ainsi que dans les provinces de Azua et Valverde. Un risque faible est présent dans les stations balnéaires de la province de La Altagracia (Punta Cana, Bayahibe et Bavaro Beach). Risque très faible ou nul dans les autres stations balnéaires du pays. Pas de risque à Santiago ni à San Domingo.

### Recommandation

*P. falciparum* : 100 %.

Prophylaxie :

- chloroquine pour les régions frontalières avec Haïti, les régions rurales du pays ainsi que pour les stations balnéaires de la province de La Altagracia;
- mesures de protection contre les moustiques pour les autres stations balnéaires du pays.

Rédigé par Isabelle Samson, Claude Léger et Yen-Giang Bui  
Pour le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs.

### **Sources :**

- Protocole d'immunisation du Québec : <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/4b1768b3f849519c852568fd0061480d/6335dde40226af59852575cc0048804d?OpenDocument>
- Guide d'intervention santé-voyage : <http://www.inspq.qc.ca/aspx/fr/ccqsv.aspx?sortcode=1.50.51.53>
- Agence de la santé publique du Canada : <http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/index-fra.php>
- WHO malaria report 2011 [http://www.google.ca/search?client=safari&rls=en&q=who+malaria+report+2011&ie=UTF-8&oe=UTF-8&redir\\_esc=&ei=3DwUT\\_DFHafu0gHCgI2uAw](http://www.google.ca/search?client=safari&rls=en&q=who+malaria+report+2011&ie=UTF-8&oe=UTF-8&redir_esc=&ei=3DwUT_DFHafu0gHCgI2uAw)
- Report on the situation of the malaria in the Americas [http://new.paho.org/hq/dmdocuments/2011/PAHO\\_ENG\\_Malaria\\_LR.pdf](http://new.paho.org/hq/dmdocuments/2011/PAHO_ENG_Malaria_LR.pdf)